



Diagnostic et élaboration participative de la stratégie genre du Réseau International Formation Agriculture et Rurale



CONCEPTS GENRE ET FAR

Définition du genre

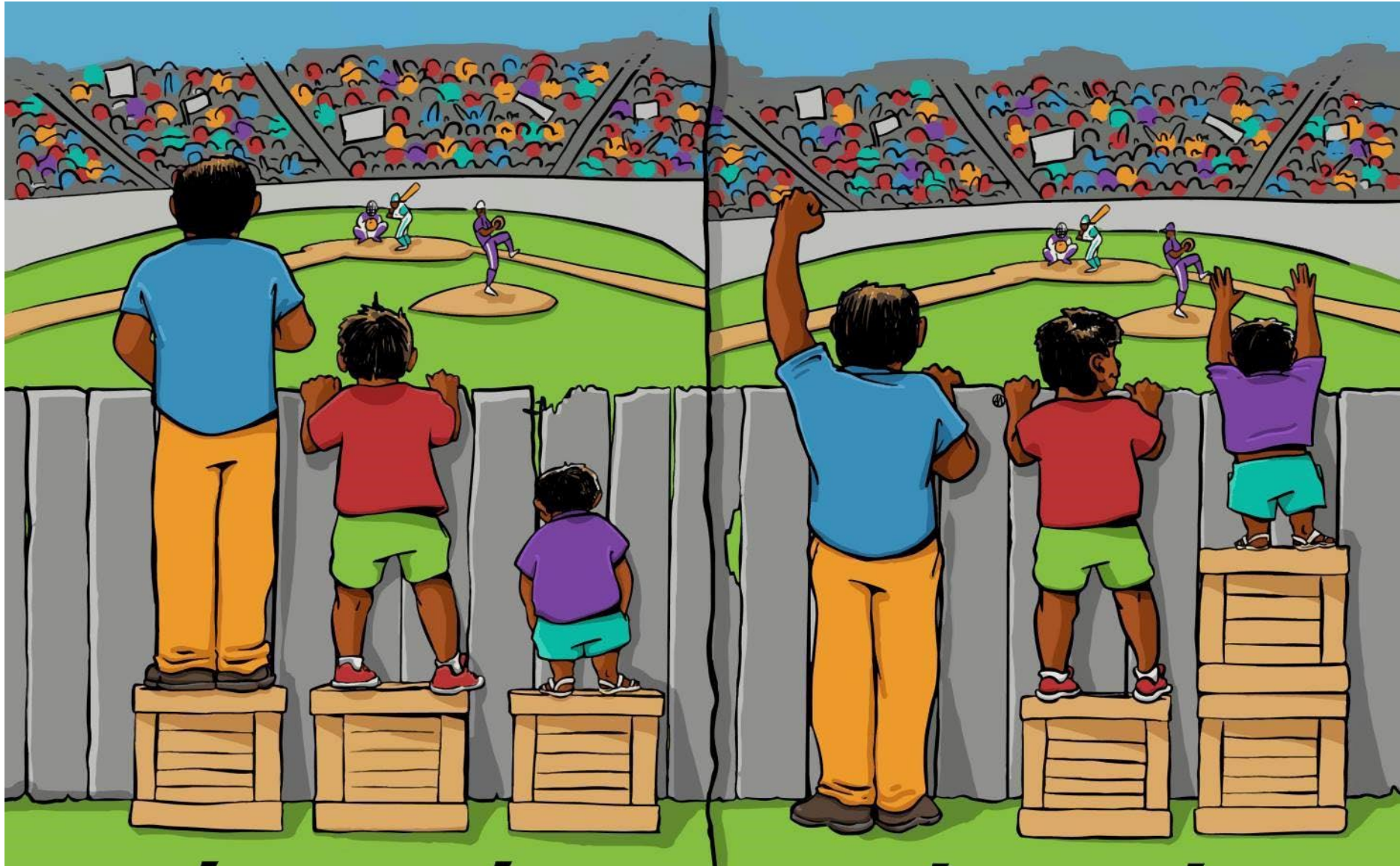
- Le genre se distingue du sexe biologique et désigne le **caractère socialement construit des identités féminines et masculines** et des rapports sociaux qui en découlent.
- Les normes sociales de genre sont **l'ensemble des tâches, rôles et comportements attendus et socialement valorisés** des hommes et des femmes, dans leur **vie publique comme privée**. Elles déterminent aussi l'accès aux **ressources** et aux **droits**.
- Ces normes sociales et certaines lois sont à l'origine d'**inégalités femmes-hommes et de discriminations**.
 - Le genre désigne un système de **bi-catégorisation hiérarchisé** entre les femmes et les hommes (les sexes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (le féminin et le masculin).
 - Les **valeurs et les représentations associées au masculin** sont souvent perçus comme supérieures à **celles concernant le féminin**.
 - L'approche genre cherche à **réduire les inégalités qui en sont le résultat**



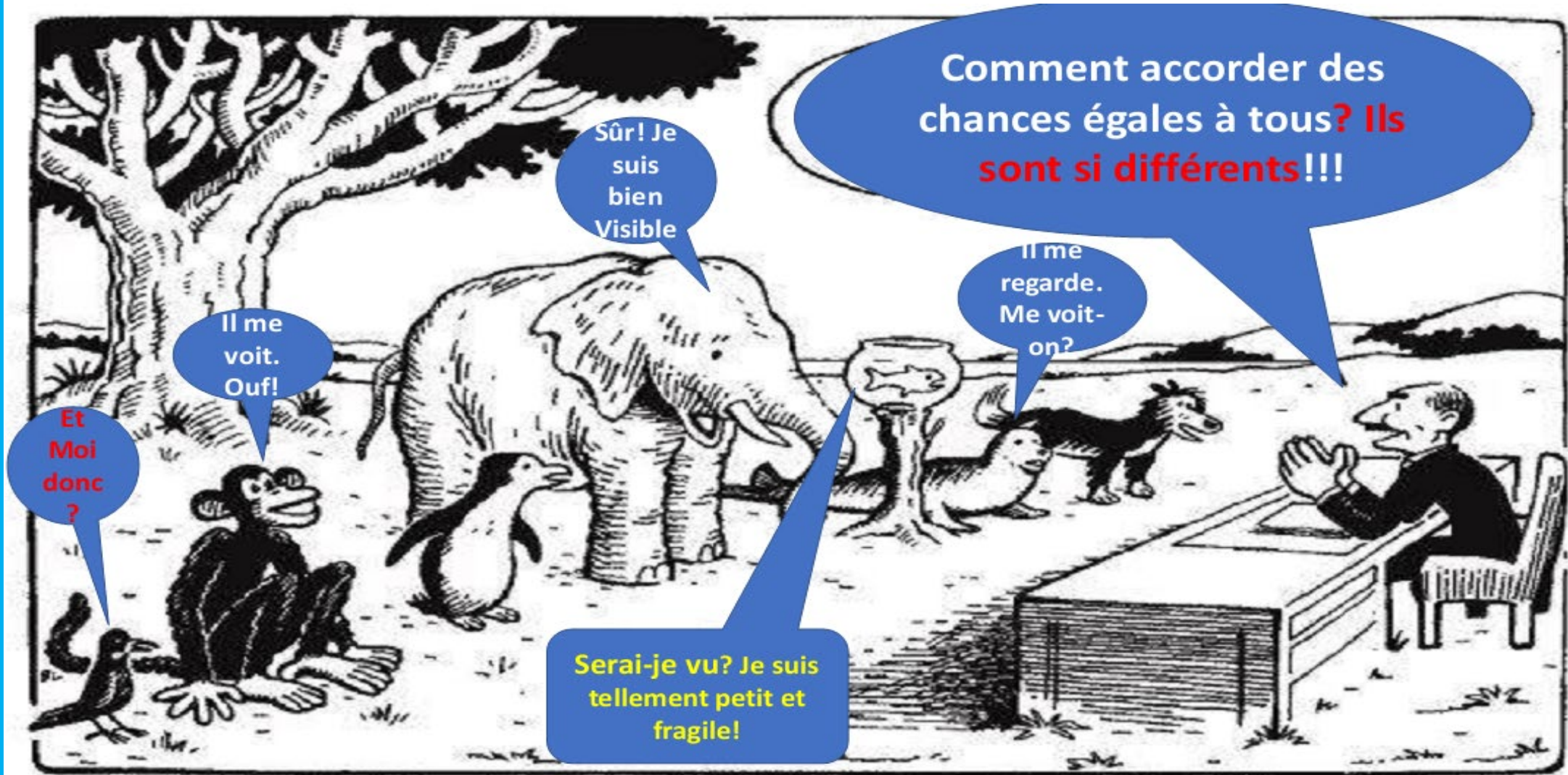
Pourquoi le genre?

Les préoccupations, les besoins, les expériences, les préoccupations, les connaissances, les compétences et les perspectives des femmes et des hommes sont différents

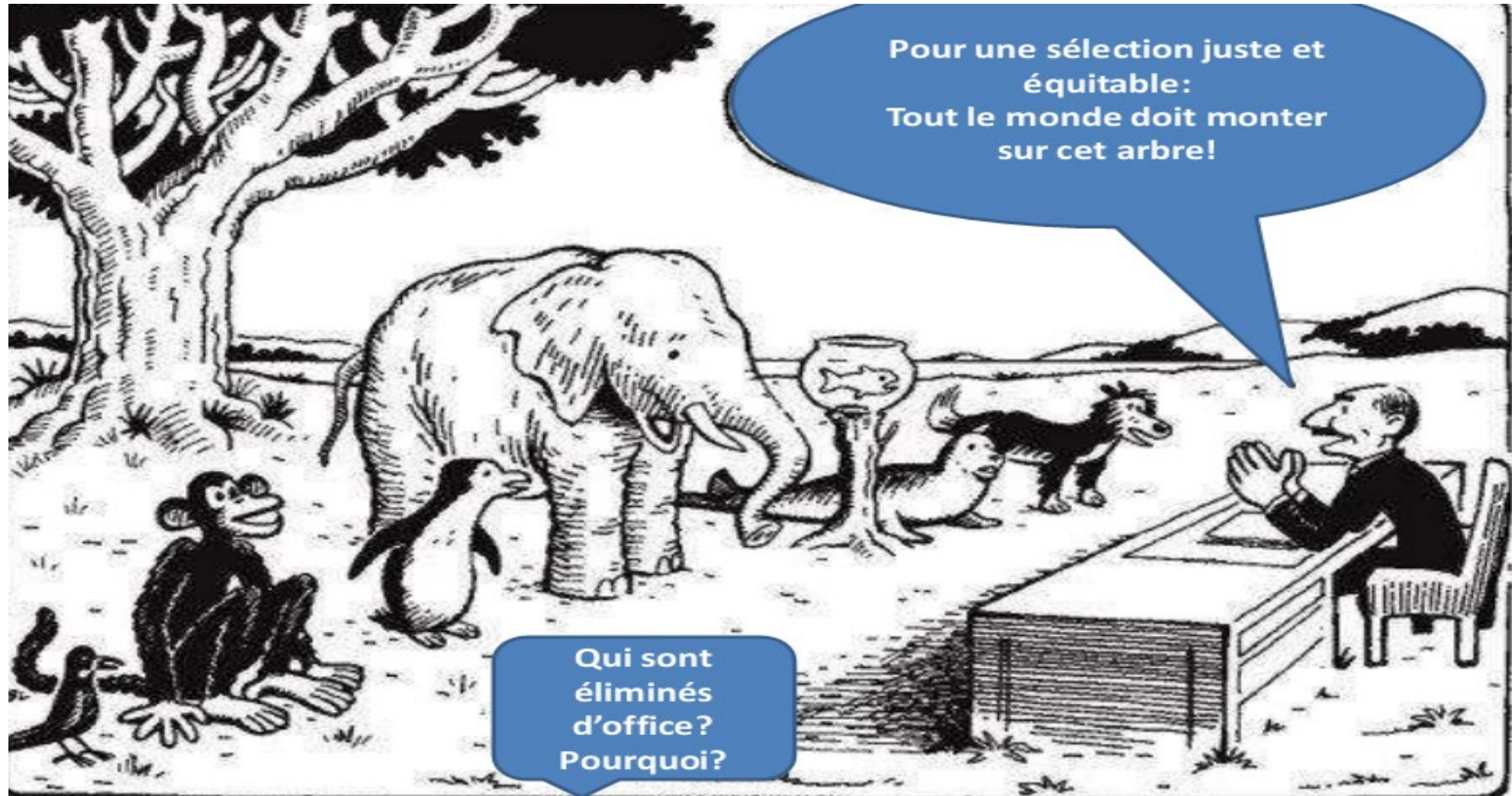




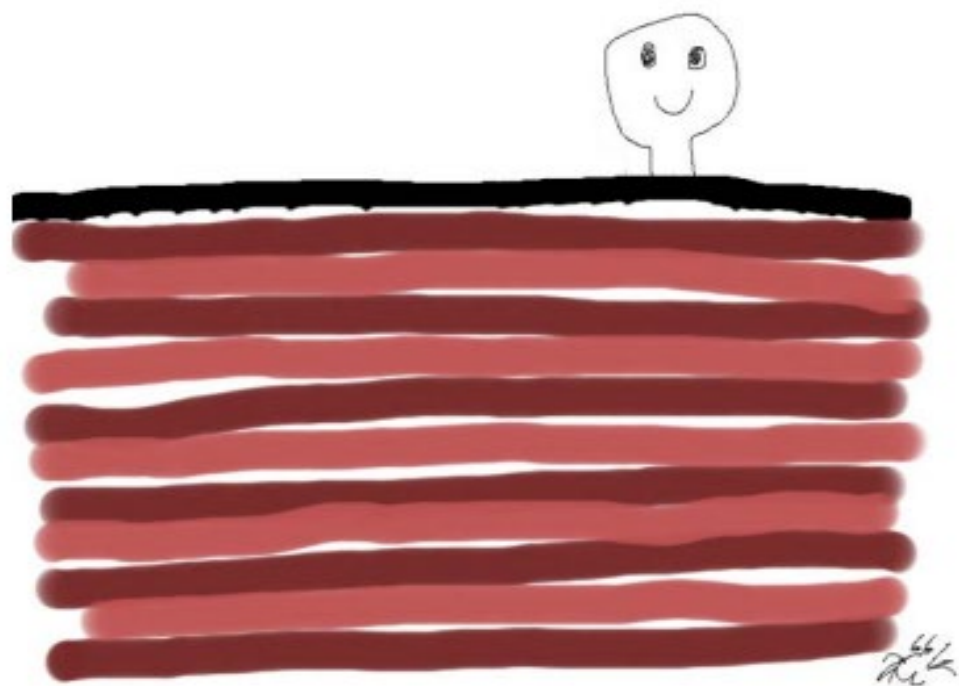
Mise en évidence et prise en compte des facteurs de différences



Prise en compte des contraintes spécifiques



Combien de Personnes dans cet Enclos?



Rendre les invisibles invisibles

Houzzah! Nous Voici.



Les arguments en faveur de l'institutionnalisation du genre sont de plusieurs ordres:

- Justice sociale, cohésion sociale : et citoyenneté
- Efficacité économique
- Efficacité managériale et organisationnelle
- Question éthique, idéologique ou philosophique



CINQ CONCEPTS DE BASE DU GENRE APPLIQUÉS À LA FAR

Rôles multiples

- **Typologie de rôles** qui aide à analyser tout type de travail des femmes et des hommes pour comprendre les **effets de la division sexuelle du travail** (« qui fait quoi », dans quelles conditions et quelles contraintes en découlent). Ces rôles sont régis par les constructions sociales autour de la féminité et de la masculinité.
- Les **ROLES REPRODUCTIFS** sont liés au travail de soin (le *care*) et à la reproduction sociale (matérielle et symbolique). Ces rôles sont, en général, assignés aux femmes qui les exécutent dans la sphère domestique, sans percevoir une rémunération. => **travail domestique gratuit**
- Les **ROLES PRODUCTIFS** sont liés à la production de ressources économiques et/ou matérielles. Ils sont, en général, assignés majoritairement aux hommes et donnent lieu à une rémunération et leur offrant l'opportunité d'occuper la sphère publique. => **travail rémunéré**
- Les **ROLES SOCIAL ET POLITIQUE**, également appelés rôles communautaires, sont liés aux places et comportements assignés aux femmes et aux hommes dans la participation à la vie ou à l'action communautaire. => **travail gratuit dans la sphère publique**

Exemples sur les rôles multiples

- **Se lever le matin pour préparer les repas de la journée pour toute la famille**

- Souvent moins de temps de sommeil
- Moins de temps aussi pour du travail productif, y compris les études
- → moins grande capacité pour une femme adulte à se consacrer pleinement à des rôles productifs

- **L'entourage et la belle-famille critiquent des hommes qui "remplacent" les femmes dans la cuisine et auprès des enfants**

- Les hommes et les garçons se font critiquer s'ils veulent sortir un peu des chemins battus et aider les femmes dans leurs rôles multiples à gérer

- **Autres exemples ?**

- **Pourquoi y a-t-il plus d'hommes que de femmes dans certaines filières de formation agricole et rurale? Donnez des exemples!**

Accès et contrôle

- **L'accès** à une ressource désigne les **possibilités d'utiliser cette ressource** (productive principalement), sans que cela implique le pouvoir de décision sur celles-ci.
Exemple : les femmes qui cultivent des terres qui ne leur appartiennent pas
- **Le contrôle** d'une ressource désigne la participation à la gestion de celle-ci, le **pouvoir de décision** sur elle, la possibilité de la vendre ou d'attribuer l'accès à autrui.
- La distinction entre accès et contrôle de ressources éclaire sur des **contraintes et des opportunités** des hommes et des femmes
Exemple : une femme qui n'a pas de contrôle sur la terre qu'elle cultive hésitera d'y planter des arbres fruitiers, car elle pourra en perdre l'usufruit (accès)

Exemples d'accès/contrôle

• Règles d'héritage qui favorisent les fils par rapport aux filles • Autres exemples ?

- Moindre accès des filles à la propriété terrienne
- Incapacité des filles à se projeter dans des activités ou filières qui requièrent de la terre ; réticence à "investir" (p. ex. planter des cultures pérennes) dans une terre qui ne leur appartient pas
- Femmes souvent confinées à des activités de petit élevage, transformation

• Sur le terrain, a-t-on des difficultés à recruter des filles/jeunes femmes sur certaines filières / formations? Les femmes rencontrent-elles des contraintes spécifiques pour leur accès aux services de formation agricole rurale?

Empowerment (autonomisation)

- « Renforcement du pouvoir », acquisition d'un droit à la parole et à la reconnaissance sociale, émancipation, autonomisation.
- Cette notion rend compte de la nécessité d'une **approche des statuts féminin et masculin en termes de « pouvoirs »** (au sens large). Elle invite à considérer les **modalités d'une prise de participation** des femmes reposant sur une plus grande **confiance** en elles-mêmes, une meilleure perception de leur statut et de leurs capacités.
- L'empowerment désigne les **processus transformatifs** qui confèrent la **capacité de faire des choix** sur leurs vies à des personnes qui en étaient privées jusque-là, car les personnes qui bénéficient de nombreuses possibilités de choix peuvent en retirer une grande puissance.

Exemples d'empowerment

• Peu de femmes en responsabilité dans les OPA

- Au-delà des aspects liés aux rôles productifs/reproductifs/sociaux, et des normes de genre
- Il peut y avoir un manque de pratique de nombreuses femmes à prendre la parole en public
- Une auto-censure (« ce n'est pas pour moi »)
- Une censure de la part des proches (« ce n'est pas pour toi », « elle n'est pas compétente »)
- Cette tendance peut être inversée en travaillant sur :
 - La confiance en soi des femmes
 - Les formations : encourager et valoriser les femmes
 - Des modèles de femmes en responsabilité
 - Un travail plus large sur les représentations des hommes et des femmes

• Autres exemples ?

Mainstreaming / intégration transversale

- Intégration transversale du concept genre **dans toutes les phases du cycle de projet** et de gestion de ce cycle, pour tout type de projet ou programme, dans tous les secteurs.
- Au minimum, cela implique de **différencier systématiquement les données** concernant les femmes et les hommes (filles, garçons) et de tenir compte des enjeux qui sont renforcés pour un genre, ou qui lui sont spécifiques.
- Le mainstreaming concerne aussi la prise en compte du genre **au sein des acteurs qui portent le projet** pour montrer le bon exemple.

Exemples de mainstreaming

• Prise en compte du genre dans un centre de formation

- Audit à 360° des pratiques :
 - Comment pratiquer un recrutement égalitaire ?
 - A qui s'adresse l'offre de formation ?
 - L'utilisation de l'espace, du temps libre ?
 - La capacité des étudiant·es à suivre les cours ? (se déplacer, rester à l'internat ?)
 - La publicité, les réseaux de diffusion de l'offre sont-ils neutres en termes de genre ?
 - Comment le centre de formation gère-t-il les questions associées aux maternités et à la garde des tout-petits? Les questions de VBG?
 - ...

• Autres exemples ?

Intersectionnalité

- L'intersectionnalité reconnaît la **multiplicité des systèmes de domination** opérant à partir des catégories de sexe/genre, classe, race, ethnicité, âge, handicap et orientation sexuelle, etc. et met l'accent sur leur **interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales**.
- Cette notion cherche à analyser la réalité sociale des femmes et des hommes, ainsi que les dynamiques sociales, culturelles, économiques et politiques qui s'y rattachent comme étant **multiples et déterminées simultanément et de façon interactive par plusieurs axes d'organisation sociale significatifs**, ni les femmes, ni les hommes formant un groupe sociale homogène.

Exemples d'intersectionnalité

• Dans un centre de formation ou champ paysan école

- Est-ce que les mères célibataires, les femmes cheffes de famille, les femmes veuves, les femmes âgées ont la possibilité de participer ?
- Les femmes et hommes en situation de handicap rencontrent-ils/elles des freins insurmontables ? Est-ce que les infrastructures sont adaptées à des personnes en fauteuil roulant, y compris les sanitaires, pour ce qui est la gestion de l'hygiène menstruelle ?
- Des adaptations sont-elles possibles pour lever ces freins ?
- Est-ce qu'on propose des formations aussi dans des langues locales des ethnies minoritaires et des populations autochtones (Pygmées, Bororos, ...), en tenant compte en plus du fait que les femmes dans ce groupe aussi sont probablement moins lettrées que les hommes ?

• Autres exemples ?



EXPLOITATIONS ET ABUS SEXUELS, HARCÈLEMENT SEXUEL

Exploitations et abus sexuels, harcèlement sexuel (EAS/HS)

- **Principe** : L'Organisation a un **code de bonne conduite** et une **politique interne** visant la **prévention et la réponse appropriée** aux incidents de EAS/HS (y compris un plan de formation/sensibilisation du personnel et des procédures internes pour la dénonciation de ce type d'incidents).
- **Abus sexuel** : Atteinte sexuelle réelle, ou menace d'atteinte sexuelle, commise avec force, contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal. Toute activité sexuelle avec des personnes de moins de 18 ans est interdite et considérée comme un abus sexuel, et ce, indépendamment de l'âge de la majorité dans le pays ou du consentement de la personne.
- **Exploitation sexuelle** : le fait d'abuser ou de tenter d'abuser d'un état de vulnérabilité, d'un rapport de force inégal, ou de rapports de confiance à des fins sexuelles, y compris, mais non exclusivement en vue d'en tirer un avantage pécuniaire, social ou politique.
- **Le harcèlement sexuel** : le fait d'abuser de l'autorité que lui confèrent ses fonctions, sa position pour imposer à une personne toute forme de pression dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte sexuel, au profit de l'auteur des faits ou d'un tiers. (Propos ou comportements vexatoires à connotation sexuelle ou sexiste, sollicitations inopportunes, contacts physiques inutiles, gestes déplacés ; menaces, de représailles, implicites ou explicites ou autres injustices associées à des faveurs sexuelles demandées, mais non consenties ; des promesses d'avantages ou récompenses en échange de faveurs de nature sexuelle, ...)

Sujets d'intérêt pour le genre

- Questions clés



Merci pour votre attention !

CONCEPTS GENRE ET FAR